



RECU EN PREFECTURE

Le 06 mars 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20200227-D006040I0-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 février 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 20 février 2020, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOU, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 4), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL

Absents :

Mme Myriam EL-YASSA, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Sophie PESEUX, M. Julien ACARD

Procurations de vote :

Mme Karima ROCHDI donne pouvoir à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Ilva SUGNY donne pouvoir à M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET donne pouvoir à M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX donne pouvoir à Mme Christine WERTHE

OBJET : 37 - Eglise de l'ancienne Abbaye Saint-Paul sise 2 rue d'Alsace - Déclassement du domaine public

Délibération n° 2020/006040

Eglise de l'ancienne Abbaye Saint-Paul sise 2 rue d'Alsace - Déclassement du domaine public

Rapporteur : M. l'Adjoint BODIN

	Date	Avis
Commission n° 3	12/02/2020	Favorable unanime (1 abstention)

L'église de l'ancienne Abbaye Saint-Paul, classée Monument Historique par arrêté du 12 novembre 1942, a été acquise par la Ville en 1950.

Cette propriété communale sise 2 rue d'Alsace, édiée sur une parcelle de 723 m² cadastrée section AH n° 24, a abrité un musée lapidaire jusqu'à l'été 1974. Depuis, elle fait office de lieu de stockage pour les réserves lapidaires du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie.

La Ville de Besançon a décidé de mettre en vente ce bien qui relève de son domaine public.

La procédure traditionnelle de vente du domaine public prévoit que la collectivité constate la désaffectation du bien concerné puis prononce son déclassement.

Pour autant, conformément aux dispositions de l'article L. 2141-2 du Code de la Propriété des Personnes Publiques, la loi permet de déclasser un bien du domaine public même si celui-ci est toujours affecté à un service public, dès lors que la date d'effet de la désaffectation est fixée dans l'acte de déclassement, ce délai ne pouvant excéder six ans.

En l'espèce, il est proposé de maintenir l'affectation au service public au plus tard jusqu'à la fin janvier 2021 et de constater la désaffectation effective du bien dès que le service culturel de la Ville aura libéré les locaux.-

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention), le Conseil Municipal décide :

- **de prononcer le déclassement de l'église de l'ancienne Abbaye Saint-Paul cadastrée section AH n° 24 en vue de sa cession,**
- **de dire que la désaffectation de ce bien interviendra au plus tard à la fin janvier 2021,**
- **d'autoriser M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer tout document se rapportant au déclassement.**

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,

Danielle DARD
Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 0